

Comité de liaison

Hydro-Québec – Union des producteurs agricoles

Rapport d'activité 2005



Table des matières

- 2** **Composition du comité de liaison**
- 3** **Bilan des travaux**
- 4** *Représentation de l'UPA
sur les chantiers de construction
de nouvelles lignes de transport*
- 5** *Traitement des demandes
de tensions parasites*
- 6** *Efficacité énergétique
en milieu agricole*
- 8** *Mise à jour de l'entente
Hydro-Québec – UPA sur les lignes
de transport*
- 9** **Principaux documents
déposés au comité de liaison**
- 9** **Perspectives 2006**

Le comité de liaison

Créé en 1996, le Comité de liaison Hydro-Québec – Union des producteurs agricoles (UPA) est une table d'échanges qui a pour but de favoriser le dialogue entre les deux organisations et de constituer un forum sur tout sujet d'intérêt commun. Grâce notamment aux échanges d'information, au partage des points de vue sur différents dossiers et à l'examen plus approfondi de problématiques particulières, les travaux du comité permettent la création d'un climat propice à la conciliation et à l'adoption de positions communes sur des sujets qui intéressent l'UPA et Hydro-Québec.

Pour assurer son bon fonctionnement et le suivi des dossiers, le comité de liaison préconise la formation de comités de travail spécialisés, l'élaboration de protocoles d'entente ainsi que la rédaction de comptes rendus des rencontres statutaires qui précisent les actions à entreprendre. Le comité doit également rendre compte chaque année de ses activités par la publication d'un rapport diffusé auprès des deux organisations.

L'Union des producteurs agricoles et Hydro-Québec sont heureuses de vous présenter le rapport d'activité 2005 de leur comité de liaison. Ce bilan annuel, qui en est à sa neuvième édition, confirme la volonté de collaboration et la force de travail de nos deux organisations.

En 2005, les travaux du comité ont permis d'obtenir des résultats positifs dans plusieurs dossiers. Il faut mentionner l'entente relative à l'**embauche d'un représentant de l'UPA au chantier**. Désormais, au moment de démarrer la construction d'une nouvelle ligne de transport d'électricité en milieux agricole et forestier, la décision d'embaucher un représentant de l'UPA au chantier sera prise conjointement par les fédérations de l'UPA concernées et Hydro-Québec. Cette nouvelle pratique facilitera les accords de gré à gré entre les producteurs et Hydro-Québec, en plus de créer un lien supplémentaire entre Hydro-Québec et les producteurs.

Les travaux liés aux **tensions parasites** ont également porté fruit. Suivant les recommandations du comité de liaison Hydro-Québec – UPA, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a convenu de maintenir son rôle prépondérant auprès des producteurs agricoles dans la démarche globale de traitement des cas de tensions parasites.

Cette année, en matière d'**efficacité énergétique**, Hydro-Québec a multiplié ses efforts. Une proposition d'interventions destinées au milieu agricole a été déposée au comité de liaison. Celle-ci favorisera l'engagement des producteurs ainsi que celui des partenaires d'affaires. De plus, Hydro-Québec participera à une étude menée par l'UPA au cours des prochains mois sur l'impact du coût de l'énergie dans le secteur agricole et sur la recherche de solutions alternatives et durables.

Au cours de l'été 2005, l'UPA a fait part à Hydro-Québec de ses préoccupations liées à l'implantation d'éoliennes en milieux agricole et forestier. Les membres du comité n'ont pu obtenir un consensus sur l'ensemble des points discutés. Cependant, grâce à la solide relation entre les deux organisations, le comité a pu s'entendre sur la plupart d'entre eux. C'est ainsi que le Cadre de référence relatif à l'aménagement de parcs éoliens en milieux agricole et forestier a été développé. Comme elle s'y était engagée au début des discussions, Hydro-Québec a joint ce texte au document d'appel d'offres publié le 31 octobre dernier.

Nous le constatons, le comité de liaison Hydro-Québec – UPA permet de trouver des solutions novatrices dans de multiples dossiers. Nous nous engageons à poursuivre ce partenariat fructueux.

Enfin, nous souhaitons remercier Seddik Khalloufi et Yves Desrochers, qui ont été de précieux collaborateurs au comité de liaison au cours des dernières années. C'est avec rigueur qu'ils ont soutenu les travaux du comité et joué un rôle clé auprès de ses membres. Nous leur souhaitons le plus grand succès dans leurs nouveaux projets.

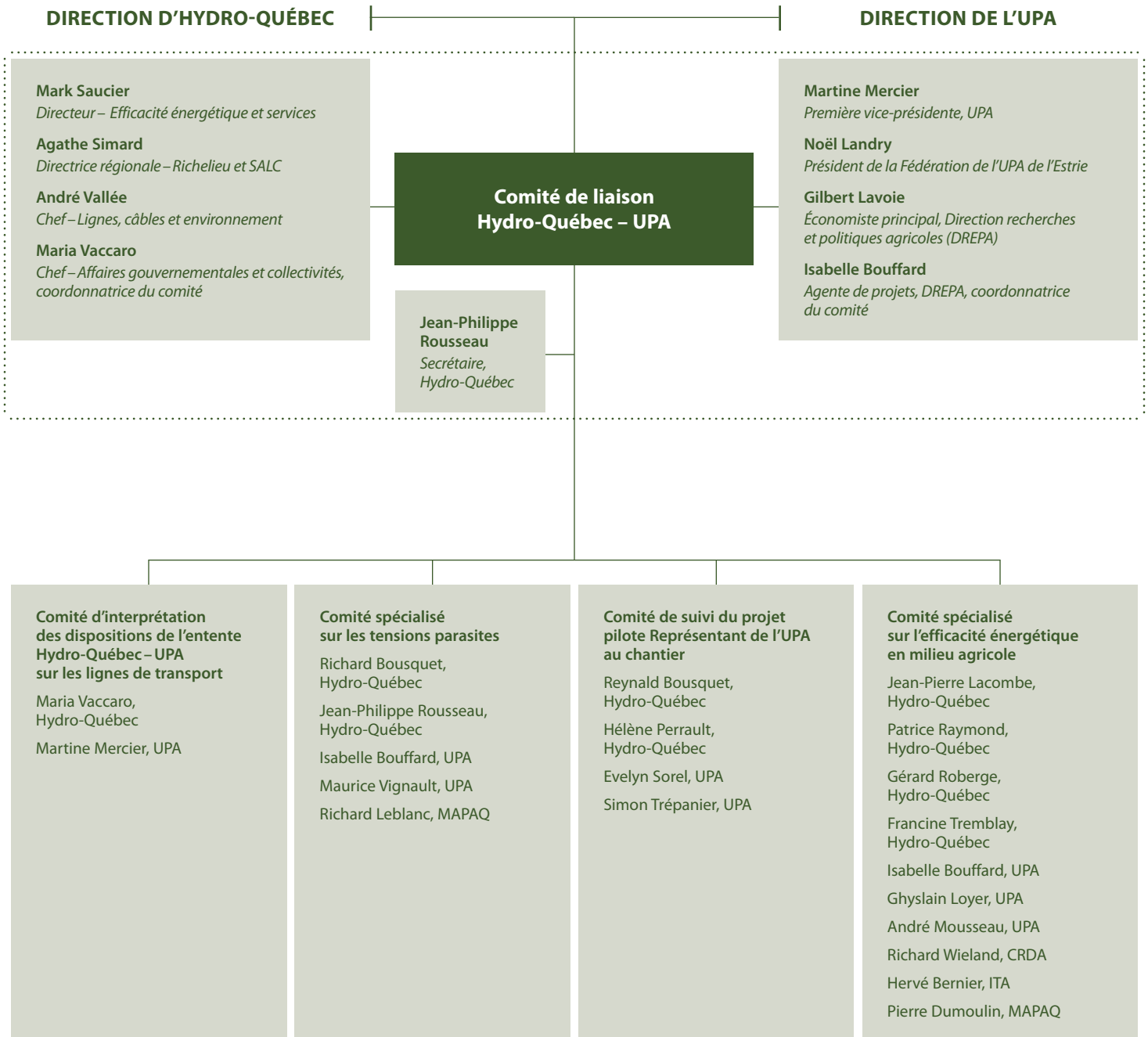


Marie-José Nadeau
Vice-présidente exécutive –
Affaires corporatives
et secrétaire générale
Hydro-Québec



Martine Mercier
Première vice-présidente
Union des producteurs agricoles

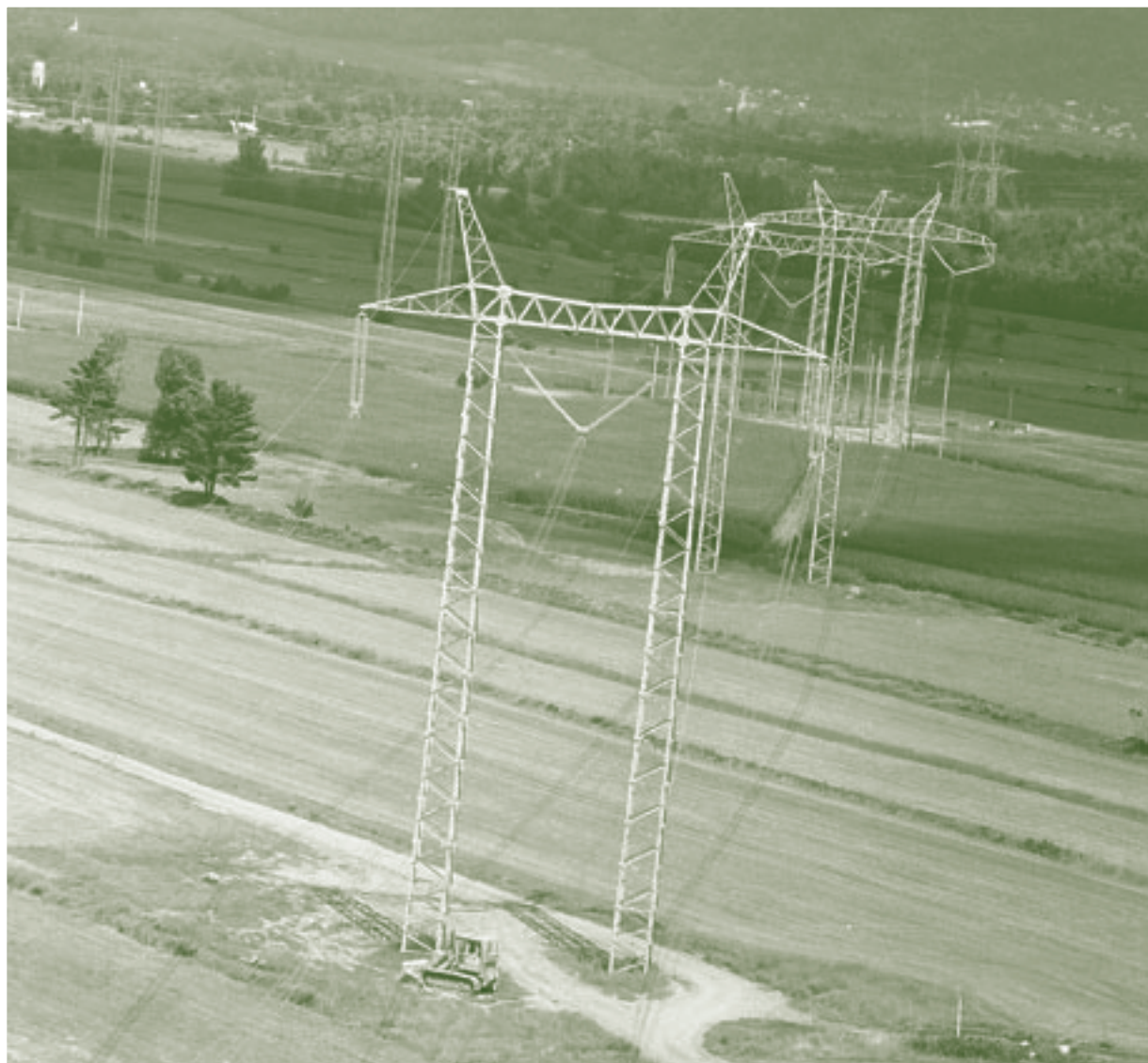
2005 Composition du comité de liaison



2005 *Bilan des travaux*

Au cours de 2005, le Comité de liaison Hydro-Québec – UPA a tenu deux réunions de travail. Quatre grands dossiers ont particulièrement retenu son attention :

- la représentation de l'UPA sur les chantiers de construction des lignes de transport ;
- l'approche globale pour le traitement des cas de tensions parasites ;
- l'efficacité énergétique en milieu agricole ;
- la mise à jour de l'*Entente Hydro-Québec – UPA sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier*.



Représentation de l'UPA sur les chantiers de construction de nouvelles lignes de transport

Rappel des faits

À la suite des demandes de l'UPA et de ses fédérations régionales concernées par le projet de la ligne à 735 kV des Cantons-Hertel, des mesures ont été prises pour faciliter le déroulement des travaux de renforcement du réseau de transport d'énergie électrique en Estrie et en Montérégie. Une de ces mesures a été d'évaluer, dans le cadre d'un projet pilote, les avantages potentiels liés à la présence d'un représentant de l'UPA sur le chantier du tronçon des Cantons-Saint-Césaire. Ce représentant devait faciliter les relations entre le promoteur et les producteurs agricoles et forestiers pendant la construction. Une entente a été conclue en octobre 1998 entre les fédérations régionales de l'Estrie et de Saint-Hyacinthe et Hydro-Québec.

Le comité de liaison a alors créé un comité spécialisé pour assurer le suivi du projet pilote. Son mandat était d'évaluer le rôle et les tâches du représentant de l'UPA et de formuler des recommandations quant à la pertinence d'inclure une telle pratique dans la réalisation de nouveaux projets assujettis à l'*Entente Hydro-Québec-UPA sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier*. Au début de 2001, le comité spécialisé a recommandé d'étendre le projet pilote au tronçon Saint-Césaire-Hertel.

À la suite de l'obtention au cours de l'été 2002 des autorisations gouvernementales relatives au tronçon Saint-Césaire-Hertel, la seconde étape du projet pilote a débuté. Les commentaires recueillis par le comité de suivi au cours de la première phase du projet pilote ont permis de bonifier le projet d'entente entre Hydro-Québec et les fédérations régionales de l'UPA de Saint-Hyacinthe et de Saint-Jean-Valleyfield.

Décision du comité de liaison

Les recommandations du comité de suivi et d'évaluation du projet pilote ont permis au Comité de liaison Hydro-Québec-UPA d'inclure la représentation de l'UPA au chantier dans le chapitre III de l'*Entente sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier*. Cette décision résulte d'une démarche de suivi rigoureuse qui a été l'occasion pour Hydro-Québec et l'UPA de manifester leur volonté concrète de collaboration. Le texte de l'ajout à l'entente est diffusé sur le site Internet d'Hydro-Québec à l'adresse : www.hydroquebec.com/publications.

Rôles et responsabilités des intervenants

Traitement des demandes de tensions parasites

Les discussions entre l'UPA, Hydro-Québec et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) ont permis de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun des intervenants dans l'*Approche globale pour le traitement des cas de tensions parasites*. Le MAPAQ a ainsi convenu de maintenir son rôle de premier plan auprès des producteurs agricoles. En présence de symptômes inhabituels chez les animaux, un examen de l'ensemble des causes pouvant altérer la santé et la production d'un troupeau doit être effectué par des experts reconnus. Le MAPAQ est à même de guider les producteurs agricoles dans la recherche de solutions. Il constitue le premier contact pour un producteur qui estime avoir un problème de tensions parasites. En soutien au MAPAQ, Hydro-Québec fournit l'assistance et l'expertise technique nécessaires à l'analyse des cas.

Mise à jour du guide

Le guide sur les tensions parasites à la ferme est actuellement en révision. Il sera disponible au début de 2006. L'*Approche globale pour le traitement des cas de tensions parasites*, qui consiste à évaluer tous les facteurs pouvant avoir un effet sur la productivité d'un troupeau, y sera clairement définie. Les producteurs agricoles y trouveront sous une forme vulgarisée toute l'information relative au phénomène des tensions parasites.

Tensions parasites : suivi des dossiers de producteurs agricoles en 2005

Au cours de l'année, 200 producteurs agricoles ont demandé l'intervention du MAPAQ pour résoudre des problèmes liés aux tensions parasites. Le MAPAQ a ainsi réalisé des interventions techniques dans 174 exploitations. À la demande du MAPAQ ou de clients, Hydro-Québec est intervenue dans une vingtaine de cas. De ce nombre, seuls six cas ont nécessité des modifications au réseau de distribution d'électricité.

Contexte et orientation proposée

Efficacité énergétique en milieu agricole

On recense au Québec près de 50 000 abonnements (45 000 clients) de type agricole. Cette clientèle achète pour 108 M\$ (1,8 TWh) d'électricité par année, soit une facture moyenne de 2 750 \$ (50 000 kWh) par abonnement. La dernière évaluation de ce marché fait état d'un potentiel technoéconomique de 500 GWh d'économies d'énergie.

Cette année, une proposition globale d'interventions en efficacité énergétique spécialement destinée au milieu agricole a été déposée au comité de liaison. Arrimées à une vision à long terme du développement de programmes écoénergétiques, les interventions proposées stimuleront la participation des partenaires et des producteurs agricoles.

Les nouvelles mesures permettront à Hydro-Québec de lancer, au cours de 2006, un volet agricole au nouveau programme Produits efficaces inclus dans le Plan global d'efficacité énergétique. Le volet agricole est actuellement élaboré en partenariat avec les intervenants du milieu, soit l'UPA, le MAPAQ, l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) et le Centre de recherche et de développement en agriculture (CRDA).



Programmes et initiatives

En 2005, Hydro-Québec s'est associée au projet de **serres expérimentales** utilisant des technologies écoénergétiques de haute performance. Une somme de 135 000 \$ a été investie dans ce projet pour mettre au point des techniques qui utilisent efficacement l'énergie et qui répondront aux besoins des serriculteurs.

Un projet pilote a également été mené par Hydro-Québec afin de tester de nouvelles **ampoules écoénergétiques** permettant la photosynthèse. Les résultats sont remarquables : une économie d'énergie de plus de 22 % a été enregistrée.

De plus, à la suite d'une demande du Syndicat des producteurs en serre du Québec, Hydro-Québec a accepté de participer à un **audit énergétique** en fournissant l'expertise technique de son laboratoire des technologies de l'énergie (LTE), situé à Shawinigan.

D'**autres projets touchant la serriculture** sont actuellement à l'étude :

- matelas chauffants ;
- géothermie ;
- éclairage efficace.

Dans le cadre du programme Produits efficaces, qui a été lancé le 30 septembre dernier, les volets « Moteurs » et « Éclairage » sont maintenant offerts aux secteurs commercial, industriel et institutionnel, qui comprennent la clientèle agricole. Le programme Produits efficaces permet aux clients d'affaires de profiter d'une **remise à l'achat de produits sélectionnés** pour leur performance énergétique. Toute l'information est donnée à l'adresse : www.hydroquebec.com/produitsefficaces/.html

Depuis l'été dernier, à la demande d'Hydro-Québec, une étude est menée par l'Institut de technologie agroalimentaire (ITA) afin de dresser un **portrait du marché de la distribution des équipements écoénergétiques** destinés au milieu agricole. Les résultats de l'étude sont attendus sous peu.

Enfin, au cours des prochains mois, Hydro-Québec participera à une seconde étude, menée cette fois par l'UPA et le Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ), sur l'**impact du coût de l'énergie dans le secteur agricole et sur la recherche de solutions alternatives et durables**. Les résultats, attendus à l'automne 2006, offriront aux producteurs agricoles une description du profil de consommation à la ferme, les résultats d'un balisage sur les innovations technologiques liées à l'énergie, une adéquation entre les besoins à la ferme et l'innovation technologique existante ainsi qu'un plan d'action pour les étapes suivantes.

2005 *Bilan des travaux (suite)*

Mise à jour de l'entente Hydro-Québec – UPA sur les lignes de transport

En 2005, une nouvelle modification de l'*Entente Hydro-Québec – UPA sur le passage des lignes de transport en milieux agricole et forestier* a été approuvée par le comité de liaison. La modification porte sur l'article 5.3.1 de l'entente, qui traite de la compensation pour les frais des professionnels, et reflète davantage les pratiques actuelles. Le détail de la modification apparaît sur le site Internet d'Hydro-Québec : www.hydroquebec.com/publications.



Principaux documents déposés au comité de liaison

Hydro-Québec. Mai 2005. *Proposition d'intervention en efficacité énergétique dans le milieu agricole. Document de travail.*

Comité de liaison Hydro-Québec – Union des producteurs agricoles.
Septembre 2005. *Position officielle du comité de liaison Hydro-Québec – UPA dans le dossier du représentant de l'UPA au chantier.*

Perspectives 2006

Voici quelques exemples de sujets qui seront traités par le Comité de liaison Hydro-Québec – Union des producteurs agricoles au cours de la prochaine année :

- suivi des travaux du comité spécialisé sur l'efficacité énergétique en milieu agricole ;
- suivi des travaux du comité spécialisé sur les tensions parasites.





Pour toute information sur les travaux du Comité de liaison Hydro-Québec – Union des producteurs agricoles, veuillez communiquer avec :

Jean-Philippe Rousseau

Hydro-Québec

Téléphone : (514) 289-2211, poste 4940

Télécopieur : (514) 289-4488

Courriel : rousseau.jean-philippe@hydro.qc.ca

Isabelle Bouffard

Union des producteurs agricoles

Téléphone : (450) 679-0540, poste 8294

Télécopieur : (450) 679-4943

Courriel : ibouffard@upa.qc.ca

Préparé en collaboration avec
l'Union des producteurs agricoles
et le groupe – Affaires corporatives
et secrétariat général d'Hydro-Québec

Décembre 2005

2005G241